

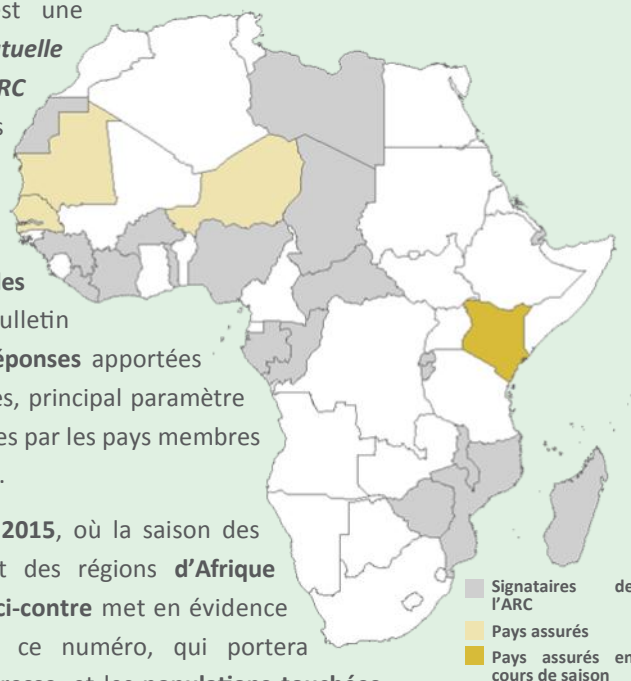
Points forts :

- **Précipitations :**
 - Précipitations abondantes dans certaines régions du **sud-est de l'Afrique**
 - Climat de sécheresse persistant dans le reste du **sud-ouest de l'Afrique**
- **Sécheresse :**
 - En raison du climat un peu plus sec que d'habitude au **Kenya**, l'indice WRSI des pâturages est actuellement légèrement inférieur à la normale, mais la saison des pluies apportera des précipitations plus intenses dans les mois à venir
- **Populations potentiellement touchées :**
 - Il est encore trop tôt pour établir des prévisions concernant l'évolution de la **grande saison des pluies 2015 au Kenya**
- **Assurance :**
 - **Quatre pays** (Mauritanie, Niger, Kenya et Sénégal) adhèrent à la **première mutuelle de gestion des risques ARC**
 - Le **Niger**, le **Sénégal** et la **Mauritanie** ont bénéficié d'un paiement versé par la compagnie d'assurance ARC Ltd
 - Les interventions menées en **réponse à la sécheresse** dans ces 3 pays ont **démarré en février 2015**, avant le lancement de l'appel à l'aide humanitaire 2015 en faveur du Sahel

INTRODUCTION

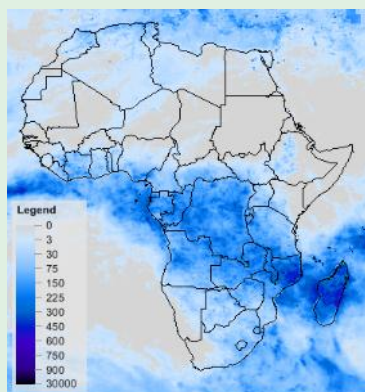
Le bulletin *Africa RiskView* (ARV) est une publication régulière de la **Mutuelle panafricaine de gestion des risques ARC** (African Risk Capacity). Il livre différentes informations concernant **l'évolution des précipitations** et de **l'indice de sécheresse**, tels que détectés par ARV, ainsi que leur **impact potentiel sur les populations vulnérables**. En outre, ce bulletin fait le point sur **les coûts estimés des réponses** apportées aux populations potentiellement touchées, principal paramètre du calcul des polices d'assurance souscrites par les pays membres de la mutuelle de gestion des risques ARC.

Ce numéro traitera du mois de **février 2015**, où la saison des pluies s'est poursuivie dans la plupart des régions **d'Afrique centrale** et **d'Afrique australe**. La **carte ci-contre** met en évidence les pays dont il sera question dans ce numéro, qui portera notamment sur la **pluviométrie**, la **sécheresse**, et les **populations touchées**, et fera le point sur **l'estimation des coûts de la réponse**.

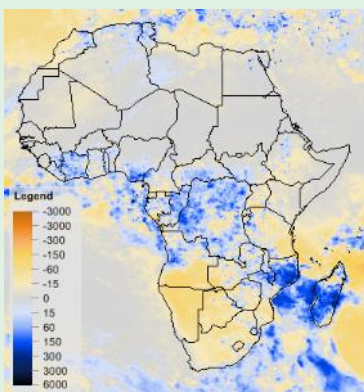


PRÉCIPITATIONS

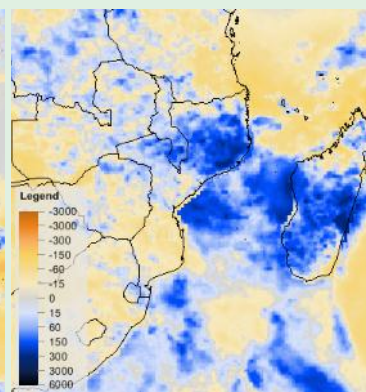
En février, les précipitations se sont généralement concentrées sur le **centre** et le **sud** du continent, notamment au **sud-est de l'Afrique**, où l'on a observé des précipitations cumulées de plus de 600 mm dans certaines régions du Mozambique et de Madagascar (carte 2). Le reste du continent a connu un climat de sécheresse persistant, ce qui correspond aux tendances saisonnières. En **Afrique de l'Est**, l'ouest de l'Éthiopie, comme l'Ouganda et le Soudan du Sud n'ont enregistré que quelques pluies pendant tout le mois de février.



CARTE 2 : PRÉCIPITATIONS CUMULÉES, RFE2 (FÉVRIER 2015)



CARTE 3 : PRÉCIPITATIONS COMPARÉES À LA NORMALE, RFE2 (FÉVRIER 2015)



CARTE 4 : PRÉCIPITATIONS COMPARÉES À LA NORMALE, SUD-EST DE L'AFRIQUE, RFE2 (FÉVRIER 2015)

Par rapport à la **moyenne à long terme** (2001-2014), le climat a été plus sec que d'habitude au **sud-ouest de l'Afrique**, notamment au sud de l'Angola, en Namibie, au Botswana et dans l'ouest de l'Afrique du Sud, où les déficits pluviométriques ont pu dépasser les 150 mm (carte 3). Depuis le mois d'octobre 2014, la saison des pluies s'est avérée nettement moins favorable que d'habitude dans ces différentes régions. À l'inverse, les précipitations se sont poursuivies au **sud-est de l'Afrique**, en particulier au nord du Mozambique, au Malawi et à Madagascar, qui ont enregistré par endroits des

excédents pluviométriques de plus de 400 mm (carte 4). Ces importants cumuls de précipitations, observés dans la région lors de la deuxième partie de la saison des pluies (dès fin décembre 2014) se sont traduits par de graves inondations au Malawi, au Mozambique et à Madagascar (voir également le dernier [résumé des risques climatiques publié par FEWS NET](#) – en anglais : Global Weather Hazards Summary). En **Afrique de l'Est**, certaines régions de l'Éthiopie et quelques zones bien localisées du Kenya ont connu un climat légèrement plus sec que d'habitude, mais la situation devrait s'améliorer avec l'arrivée des grandes saisons des pluies qui toucheront l'Afrique de l'Est le mois prochain.

SÉCHERESSE

Le logiciel ARV s'appuie sur **l'indice de satisfaction des besoins en eau (WRSI)** comme **indicateur de sécheresse**. Développé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'indice WRSI reprend les estimations pluviométriques transmises par satellite et permet de déterminer si les besoins en eau d'une culture donnée ont été satisfaits pendant les différentes phases de son développement. **Les pays souhaitant souscrire un contrat d'assurance auprès de la mutuelle de gestion des risques doivent personnaliser les paramètres du logiciel** afin que le modèle reflète la réalité du terrain et se montre le plus précis possible. Cette édition du bulletin ARV traitera également des pays affiliés à la mutuelle d'assurance et où la saison agricole est en cours.

Kenya (1^{ère} saison pastorale 2015): dans le cadre de sa participation à la mutuelle de gestion des risques ARC, le Kenya a choisi de mettre l'accent sur les régions arides et semi-arides. Le logiciel ARV a donc été personnalisé de manière à refléter le développement des pâturages dans les régions pastorales connaissant un régime pluviométrique bimodal. L'intensité des précipitations devrait augmenter pendant la grande saison des pluies 2015, vers les mois d'avril et de mai. Le Kenya n'ayant pas connu de précipitations importantes pendant le mois de février, l'indice WRSI des pâturages reste donc légèrement inférieur à la moyenne dans le pays. Cette situation devrait toutefois évoluer favorablement avec le développement de la saison des pluies, qui devrait démarrer le mois prochain.

POPULATIONS TOUCHÉES

Le logiciel ARV s'appuie sur les calculs de l'indice WRSI mentionné ci-dessus pour donner une **estimation du nombre de personnes potentiellement touchées par la sécheresse** dans chaque pays membre de la mutuelle de gestion des risques. Le processus de personnalisation adapté aux différents pays permet d'établir des **profils de vulnérabilité** à l'échelle sous-nationale et, par conséquent, de déterminer l'impact potentiel d'un épisode de sécheresse sur les populations vivant dans une région donnée. Il est important de souligner que les personnes touchées par une sécheresse n'ont pas toutes besoin d'assistance, d'autant que la nécessité d'une aide humanitaire dépend souvent de différents facteurs qui ne se limitent pas aux conditions climatiques. Cette édition du bulletin ARV présente les estimations des populations touchées et les projections pour les pays assurés et où la saison est en cours. La seule saison en cours actuellement est la **1^{ère} saison pastorale du Kenya**, mais étant donné que cette saison vient de démarrer, il est encore trop tôt pour déterminer quel sera l'impact éventuel de la sécheresse sur le pays. Compte tenu des précipitations médiocres qui ont accompagné la petite saison des pluies 2014/15 et des épisodes de sécheresse localisés qui ont touché la plus grande partie du centre et de l'est du Kenya, la grande saison des pluies 2015 fera l'objet d'un suivi précis dans les prochaines éditions du bulletin ARV.

ESTIMATION DES COÛTS D'INTERVENTION

Lors d'une quatrième et dernière étape, ARV convertit le nombre de personnes touchées en **coût de la réponse**. Les coûts d'une intervention dans les pays participant à la mutuelle de gestion des risques permettent de calculer le **montant des polices d'assurance**. La compagnie d'assurance ARC Ltd indemnisera les pays concernés si les coûts d'une intervention à mettre en place **à la fin de la saison** dépassent un seuil préétabli dans le contrat d'assurance. Dans ce bulletin, nous suivrons l'évolution des coûts estimés d'intervention dans les pays où la saison agricole est en cours et qui ont assuré leurs saisons. Actuellement, **quatre pays adhérent à la mutuelle ARC**, soit le Kenya, qui assure deux saisons, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal. Au total, ces quatre pays ont assuré cinq saisons agricoles ou pastorales, contre les coûts d'une intervention due à la sécheresse. Pour l'heure, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal ont reçu un paiement versé par la compagnie d'assurance ARC Ltd. Le Kenya n'a pas réuni les conditions qui lui auraient permis de bénéficier d'un tel paiement à la fin de la petite saison des pluies 2014/15 (assurée auprès de l'ARC). En ce qui concerne la **première saison pastorale 2015**, en cours actuellement, il est encore trop tôt pour se prononcer sur son évolution.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, **les trois pays d'Afrique de l'Ouest qui adhèrent à la première mutuelle de gestion des risques ARC ont bénéficié de paiements versés par la compagnie d'assurance ARC Ltd** suite aux très faibles précipitations enregistrées pendant leurs saisons agricoles 2014 respectives. Ces trois pays travaillent actuellement à l'application de leurs plans définitifs de mise

À propos de l'ARC :

- La Mutuelle panafricaine de gestion des risques **African Risk Capacity (ARC)** est une agence spécialisée de l'Union africaine, dont le but est d'améliorer la capacité des États membres de l'UA à gérer les risques liés aux catastrophes naturelles, à s'adapter aux changements climatiques et à assister les populations exposées au risque d'insécurité alimentaire.
- Le logiciel **Africa RiskView (ARV)** est la plateforme technique de l'ARC. Il s'appuie sur des données pluviométriques satellitaires pour évaluer les coûts d'une intervention en réponse à la sécheresse. L'estimation de ces coûts permet ensuite de déclencher le paiement des indemnités d'assurance correspondantes.
- La compagnie d'assurance **ARC Ltd** est la branche financière de l'agence ARC, chargée de mutualiser les risques à travers le continent.

en œuvre, qui ont reçu l'aval du Conseil d'administration de l'ARC au mois de janvier. Certaines actions ont déjà été engagées, comme l'acquisition de denrées de base et la logistique, en vue de la distribution de nourriture et la vente de fourrage à prix subventionné au Sénégal, la distribution de nourriture en Mauritanie et les programmes de transfert d'argent liquide et de nutrition scolaire au Niger. Nous reviendrons en détail sur la réalisation de ces programmes dans les prochaines éditions du bulletin ARV.

ARC Secretariat

Merafe House
11 Naivasha Road
Sunninghill 2157
Johannesburg, South Africa

www.africanriskcapacity.org
support@africanriskview.org

Clause de non-responsabilité : les données et informations contenues dans ce bulletin ont été élaborées à des fins de mise en œuvre du logiciel Africa RiskView et de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques et s'appuient sur l'approche employée dans ce cadre. Les données contenues dans ce bulletin sont communiquées publiquement à des fins d'information uniquement. L'agence ARC, la compagnie d'assurance ARC Ltd, le Programme alimentaire mondial et les donateurs partenaires du Groupe ARC ne donnent aucune garantie et ne peuvent et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude des données et des informations fournies si elles devaient être utilisées dans un but spécifique. En aucun cas l'agence ARC, la compagnie d'assurance ARC Ltd, le Programme alimentaire mondial et les donateurs partenaires du Groupe ARC ne pourront être tenus responsables de tout ou partie du contenu présenté ici. Les paiements effectués par ARC Ltd sur la base des contrats d'assurance sont calculés dans une version indépendante de Africa RiskView, et peuvent donc différer des estimations présentées dans ce bulletin.